

ASPACH-LE-BAS  
ASPACH-MICHELBACH  
BITSCHWILLER-LES-THANN  
BOURBACH-LE-BAS  
BOURBACH-LE-HAUT  
BURNHAUPT-LE-BAS  
BURNHAUPT-LE-HAUT  
CERNAY  
LEIMBACH  
RAMMERSMATT  
RODEREN  
SCHWEIGHOUSE/THANN  
STEINBACH  
UFFHOLTZ  
THANN  
VIEUX-THANN  
WATTWILLER  
WILLER-SUR-THUR



protégeons notre environnement  
THANN - CERNAY  
syndicat mixte

# Je trie et je réduis mes déchets

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET

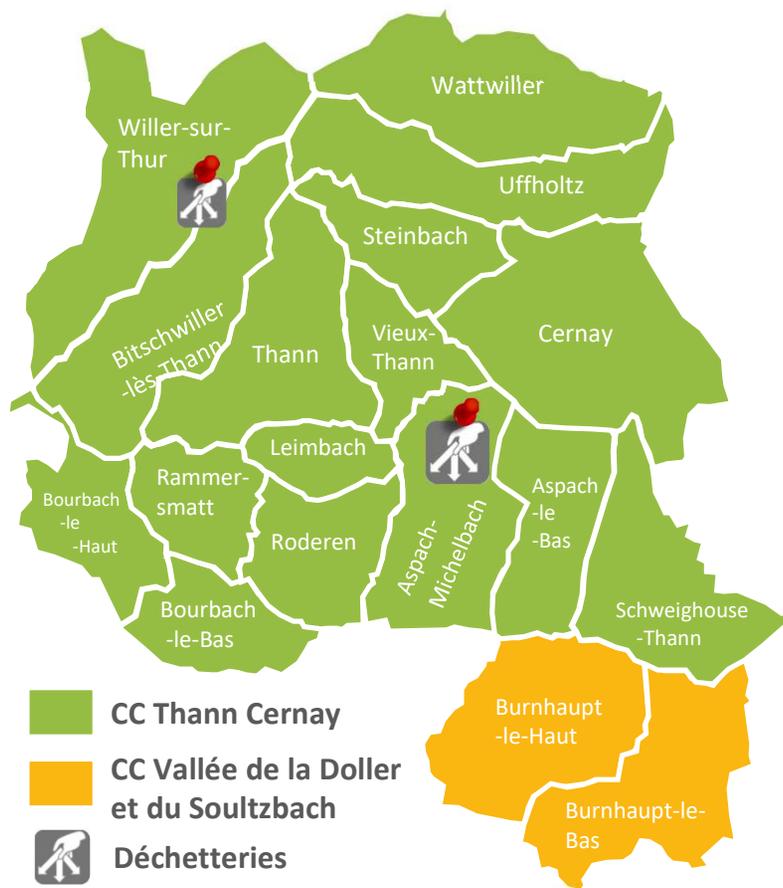


Nouveautés, conseils,  
calendrier de collecte 2023

# LE SMTC EN QUELQUES MOTS



Le **Syndicat Mixte de Thann Cernay** est le service public en charge de la collecte des déchets ménagers. Il a pour objectif de réduire et de valoriser tout ce qui peut l'être pour tendre vers le zéro déchet.



Cette année 2023 voit enfin l'ouverture de notre **nouvelle déchetterie à Willer sur Thur**. Elle permet d'avoir une offre plus équilibrée sur notre territoire et d'inclure également les nouvelles filières : articles de sports et loisirs, articles de bricolage et de jardinage.

Autre bonne nouvelle, **plus aucun de nos déchets n'ira à l'enfouissement** : 100% de nos déchets seront ainsi recyclés ou valorisés énergétiquement sur le département.

Néanmoins, tout n'est pas rose, loin de là, car nous avons dû faire face, comme tous les Français, à une très forte **augmentation des coûts** énergétiques. La hausse de la revente des matériaux n'a été que temporaire et n'a pas permis de compenser ces coûts.

Le tonnage d'ordures ménagères qui a augmenté de 7% entre 2019 et 2021 pour dépasser les **100kg par personne** et par an n'a pas arrangé les choses même si nous avons heureusement constaté une légère diminution ces derniers mois.

Il est de notre **responsabilité** de vous fournir un **service public de qualité au meilleur coût**, il est de votre responsabilité de **respecter les gestes de tri** et de **réduire au maximum** le tonnage de vos ordures ménagères.

C'est **tous ensemble** que nous pourrons avancer vers **un monde zéro déchet!**

**La Présidente**  
**Marie-Paule Morin**

Papiers, cartons,  
emballages  
recyclables



Biodéchets



Déchets  
résiduels



2 déchetteries avec  
contrôle d'accès  
par badge

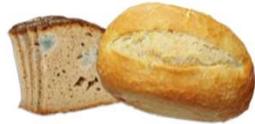


58 points d'apport  
volontaire pour le  
verre

# LES BIODÉCHETS



fruits et légumes pourris



pain rassis



épluchures et coquilles



filtres à café et sachets de thé



poissons et fruits de mer



mouchoirs et essuie-tout/mains en papier



restes de repas



viandes et os



Les sacs autorisés ont le label **OK Compost**



cartons alimentaires souillés



cendres froides et sciures propres



plantes et fleurs d'intérieur fanées

Avec mes biodéchets,  
9000 tonnes de compost  
ont été produites en 2021 !



# LE PAPIER, LE CARTON ET LES EMBALLAGES VIDES



**Pour faciliter le tri, bien vider, ne pas laver ni emboîter les emballages.**

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**



Je vide bien mon emballage et qu'il soit en carton, en plastique ou en métal, hop, dans le sac jaune !

Un doute : consultez <https://www.consignesdetri.fr/>



4100 flacons de lessive recyclés suffisent pour fabriquer un banc de trois personnes.  
De quoi buller au parc !



papiers



briques alimentaires



emballages métalliques et couvercles de bocaux



emballages en carton



sachets et films plastiques



emballages plastiques divers



bouteilles et flacons plastiques



pots et barquettes



**Pour la collecte, merci de plier et ficeler les cartons .  
maximum : 0,5 m3**

# LE VERRE

# LES TEXTILES



 **Sans les bouchons**



Flacons de parfums,  
sticks



Pots, bocaux



Bouteilles



Dans des sacs fermés



Vêtements et tissus  
Propres et secs



Maroquinerie



Chaussures par paire



# LES ORDURES MÉNAGÈRES



Attention,  
le surplus  
n'est pas  
collecté



couches et textiles  
hygiéniques



poussières et sacs  
d'aspirateur



masques  
jetables



adhésifs et papiers  
peints



litière minérale et  
végétale



vaisselle cassée



mégots et  
chewing-gums



objets divers

# LES DÉCHÈTERIES

Je m'organise avant de venir en déchèterie. Je me munis de mon badge personnel. Je prétrie mes déchets.

En déchèterie, je présente mon badge. J'écoute les consignes des gardiens. Je dépose mes déchets dans les bennes appropriées.

**Maximum : 24 entrées par an et 5m<sup>3</sup> par jour, cumulées sur les deux déchèteries. Toute entrée supplémentaire facturée 10 €, à régler au bureau du SMTC.**

L'accès est autorisé à tout véhicule de tourisme avec ou sans remorque, aux camionnettes non professionnelles d'un **volume inférieur à 5 m<sup>3</sup> et d'une longueur maximale de 8 m\***.

Les déchets sont à déposer en vrac ! Tout sac devra être présenté ouvert.

**Il est interdit d'utiliser les sacs de tri jaunes** pour les dépôts en déchèterie et pour tout usage autre que celui de la collecte des emballages.

Un doute, un complément, je consulte :



[www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr)

📄 *règlements des déchèteries*

\*Un dépassement ? J'appelle le SMTC pour un rendez vous !



**Les déchèteries sont fermées les jours fériés**



## WILLER-SUR-THUR



Rue de la gare

Horaires d'ouverture :



Lundi

Mercredi,  
vendredi, samedi

13h30 - 17h15

9h - 12h15

13h30 - 17h15

## ASPACH - MICHELBACH



Rue des Genêts ☎ 03 89 75 29 05

Horaires d'ouverture :



Du lundi au samedi



1<sup>er</sup> octobre  
au 31 mars

9h - 12h15 / 13h30 - 16h45



1<sup>er</sup> avril au  
30 septembre

9h - 12h15 / 13h30 - 17h45

## INTERDITS EN DECHETTERIE

Les bouteilles de gaz, les pneus, l'amiante-ciment, les bouteilles d'hélium non percées, le mercure, les traverses de chemin de fer.

*Liste non exhaustive*



# PLANS DES DÉCHETTERIES

L'accès aux véhicules professionnels et aux véhicules de plus de 5 m<sup>3</sup> à l'aide du badge vert est soumis à autorisation.

Demande via courriel à [contact@smtc68.fr](mailto:contact@smtc68.fr)



## Aspach-Michelbach



**NOUVELLE DÉCHÈTERIE À PARTIR DU 16 JANVIER !**

- 1. Textiles
- 2. BricOthèque – réemploi
- 3. Article de sport et loisirs (ASL)
- 4. Verre
- 5. Polystyrène
- 6. Films plastiques
- 7. Plastiques durs (hors PVC)
- 8. Métaux

- 9. Papier
- 10. Petits appareils électriques
- 11. Cartons
- 12. Déchets verts
- 13. Mobilier
- 14. Ecrans
- 15. Gros électroménager (froid et hors froid)

- 16. Bois
- 17. Huile de vidange – minérale
- 18. Cartouches jets d'encre
- 19. Déchets dangereux (peintures...)
- 20. Plâtre
- 21. Huile végétale
- 22. Gravats
- 23. Huisseries

- 24. Radiographie
- 25. Capsules de café
- 26. Néons
- 27. Ampoules
- 28. Batteries
- 29. Piles
- 30. Incinération
- 31. Non valorisable



# BRICOTHÈQUE

AVEC BRIO, JE RÉUTILISE LES MATÉRIAUX !



Déposez et récupérez **GRATUITEMENT** des restes de matériaux de travaux et objets de bricolage à la déchèterie d'ASPACH-MICHELBAACH



En 2021, plus de 14 tonnes ont pu être remises dans le circuit du réemploi ! 860 personnes se sont rendues à la BricOthèque !



Accès avec un badge de déchèterie valide.  
Passages non décomptés **UNIQUEMENT** pour la BricOthèque.

Dépôts : *lundi et vendredi samedi*  
Récupération : *vendredi et samedi*

<https://www.smtc68.fr/reudre.html>

**LE GUIDE POUR APPRENDRE À RÉPARER**

**FICHE 3 APPRENDRE À RÉPARER UN PORTABLE AVEC PLAQUE ARRIÈRE DÉMONTABLE**



**DIFFICULTÉ** **TEMPS À PRÉVOIR**  
1 heure

**OUTILS NÉCESSAIRES**  
Sèche-cheveux et des outils pour smartphone : mini-tournevis de précision et spatule en métal.

**PANNES COURANTES**  
Plus de la moitié des pannes viennent d'un problème d'affichage de l'écran. Donc nous allons apprendre à changer l'écran.

## ET MES DECHETS VERTS ?



2 400 tonnes de déchets verts arrivent en déchèterie !

Savez vous qu'ils sont avant tout une ressource qui peut enrichir vos sols ?



Réutilisez les tontes et les feuilles mortes en mulching, en paillage, en compost. Pour vos branchages, broyez les verts à domicile grâce à l'association locale ACCES !



[www.acces.lautre.net](http://www.acces.lautre.net)



## MA RECETTE ANTI-GASPI !

Trier c'est BIEN et REDUIRE ses déchets c'est encore MIEUX !

### Ingrédients

80 cl d'eau chaude	1 c a s de bicarbonate
50g de savon de Marseille	1 c à s de savon noir
1 c a s de cristaux de soude	Huile essentielle ( facultatif)

*Je fais mon liquide vaisselle*

Faire fondre les copeaux de savon de Marseille dans l'eau tiède  
Ajoutez les autres ingrédients un à un.  
Laissez reposer 1 nuit dans le contenant puis transvasez dans un distributeur à savon.  
Bien agiter avant d'utiliser.



D'autres idées : consultez nos solutions Zéro Déchets :  
[www.smtc68.fr/reduire.html](http://www.smtc68.fr/reduire.html)

# LES JOURS DE COLLECTES DANS VOTRE COMMUNE



Je sors mon bac ou mes sacs de tri la veille de la collecte !

## Toutes les semaines

Collecte des **BIODÉCHETS**

## Toutes les deux semaines

Collecte des **ORDURES MÉNAGÈRES \***

Collecte du **TRI (sacs jaunes)**

**Sa 1** Jour de **RATTRAPAGE** des collectes des jours fériés (Sa = Samedi)

**Lundi :** + **OU**

**Mardi :** + **OU**

**Mercredi :** + \* **OU**

**Jeudi :** + **OU**

**Vendredi :** + \* **OU**

\* Les centres villes de Cernay et de Thann et les grands ensembles collectifs sont collectés toutes les semaines.



## LUNDI

Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Uffholtz, Wattwiller

Jan.	2	9	16	23	30	Juil.	3	10	17	24	31
Fév.	6	13	20	27		Août	7	14	21	28	
Mars	6	13	20	27		Sep.	4	11	18	25	
Avril	3	Sa 8	17	24	Sa 29	Oct.	2	9	16	23	30
Mai	Sa 6	15	22	Sa 27		Nov.	6	13	20	27	
Juin	5	12	19	26		Déc.	4	11	18	Sa 23	

Collecte des biodéchets tous les lundis

## MARDI

Bitschwiller-lès-Thann, Steinbach, Vieux-Thann, Willer-sur-Thur

Jan.	3	10	17	24	31	Juil.	4	11	18	25	
Fév.	7	14	21	28		Août	1	8	Sa 12	22	29
Mars	7	14	21	28		Sep.	5	12	19	26	
Avril	4	11	18	25		Oct.	3	10	17	24	31
Mai	2	9	16	23	30	Nov.	7	14	21	28	
Juin	6	13	20	27		Déc.	5	12	19	26	

Collecte des biodéchets tous les mardis

**MERCREDI** Thann \*

Jan.	4	11	18	25	Juil.	5	12	19	26		
Fév.	1	8	15	22	Août	2	9	16	23	30	
Mars	1	8	15	22	29	Sep.	6	13	20	27	
Avril	5	12	19	26	Oct.	4	11	18	25		
Mai	3	10	17	24	31	Nov.	Sa <sub>4</sub>	8	15	22	29
Juin	7	14	21	28	Déc.	6	13	20	27		

 Collecte des biodéchets tous les mercredis  
 \* Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les mercredis

**VENDREDI** Cernay \*\*

Jan.	6	13	20	27	Juil.	7	Sa <sub>12</sub>	21	28		
Fév.	3	10	17	24	Août	4	11	18	25		
Mars	3	10	17	24	31	Sep.	1	8	15	22	29
Avril	7	14	21	28	Oct.	6	13	20	27		
Mai	5	12	19	26	Nov.	3	10	17	24		
Juin	2	9	16	23	30	Déc.	1	8	15	22	29

 Collecte des biodéchets tous les vendredis  
 \*\* Le centre-ville est collecté en ordures ménagères tous les vendredis

**JEUDI** Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach, Burnhaupt-le-Bas  
 Burnhaupt-le-Haut, Schweighouse/Thann

Jan.	5	12	19	26	Juil.	6	13	20	27	
Fév.	2	9	16	23	Août	3	10	17	24	31
Mars	2	9	16	23	30	Sep.	7	14	21	28
Avril	6	13	20	27	Oct.	5	12	19	26	
Mai	4	11	18	25	Nov.	2	9	16	23	30
Juin	1	8	15	22	29	Déc.	7	14	21	28

 Collecte des biodéchets tous les jeudis



Vos déchets voyagent à proximité



# INFOS PRATIQUES

UN SOUCI DE COLLECTE ? UN DOUTE SUR  
LES CONSIGNES DE TRI ? UN BADGE PERDU ?  
UN BAC CASSÉ ?

SYNDICAT MIXTE DE THANN CERNAY (SMTC)  
**Accueil physique (sur RDV uniquement) et  
téléphonique \***

31 rue des Genêts 68700 Aspach-Michelbach  
**lundi au jeudi** : 8h30-12h00 et 13h30-17h00  
**vendredi** : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

📞 03 89 75 29 05

✉ contact@smtc68.fr

🌐 [www.smtc68.fr](http://www.smtc68.fr)

📘 Syndicat Mixte de Thann Cernay



## LA FACTURATION

La facturation se fait en fonction de la **taille du bac gris**  
mis à votre disposition et de la **fréquence de collecte**.



➔ [www.cc-thann-cernay.fr](http://www.cc-thann-cernay.fr)  
ou

➔ [www.cc-vallee-doller.fr](http://www.cc-vallee-doller.fr)



Tout changement de situation doit être  
déclaré dans les 2 mois conformément au  
règlement de facturation.

## VOUS HABITEZ BURNHAUPT-LE-BAS OU BURNHAUPT-LE-HAUT

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ? LA TAILLE DE VOTRE  
FOYER CHANGE ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT VOTRE FACTURE ?  
VOUS AVEZ BESOIN D'UN BADGE ?

📞 **Burnhaupt-le-Bas** : 03 89 48 70 61

📞 **Burnhaupt-le-Haut** : 03 89 48 70 58

## VOUS HABITEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE THANN CERNAY (CCTC)

VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ? LA TAILLE DE VOTRE  
FOYER CHANGE ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT VOTRE FACTURE ?

**Accueil physique \*** 3A rue de l'Industrie 68704 CERNAY

**mardi** : 8h30-12h (plage libre) et 13h30-17h (sur RDV)

**vendredi** : 8h30-12h (plage libre) et 13h30-16h (sur RDV)

**Accueil téléphonique \*** 📞 03 89 75 21 13

**lundi et jeudi** : 8h30-12h et 13h30-16h30

✉ facturation@cc-thann-cernay.fr

VOUS AVEZ BESOIN DE SACS ?

Vérifiez les modalités de retrait auprès de votre **MAIRIE**.

\* Horaires valables au 1<sup>er</sup> janvier 2023 susceptibles d'évoluer